



FORMULAIRE DE DON & D'ADHESION

Raison sociale :

Nom & Prénom :

Email :

Adresse Postale :

Nature du contributeur :

Fonction :

Numéro de téléphone :

- Particulier
- Etablissement de Recherche
- Autre, précisé :
- Entreprise
- Etablissement d'Enseignement Supérieur
- Fondation, Association, Fonds de dotation

Mon adhésion au Club des amis de l'IFFRES pour l'année 2015 :

- 500 € (Entreprise)
- 100 € (Petite association, budget annuel inférieur à 150.000 €)
- 50 € (Particulier)
- 300 € (OBNL – Enseignement Supérieur - Recherche)
- 20 € (Etudiants, revenus modestes...)

Mon don pour :

- Toutes les missions de l'IFFRES**
Don - montant en euros :
- La campagne "L'IFFRES soutient les étudiants"**
Don - montant en euros :

Total de votre contribution : €

Nous emettrons un reçu fiscal pour l'ouverture des droits à une réduction d'impôt*.

Règlement

Chèque libellé à l'ordre de l'IFFRES

Virement sur compte RIB / Banque Populaire Nord – 13507 00046 31088132114 76

Signature et Cachet :

Date :



Pour faire votre don ou adhérer à l'IFFRES

Rendez-vous sur :



www.davincicrowd.com

ou

Retournez nous ce formulaire avec votre chèque de règlement à l'ordre de l'IFFRES à l'adresse suivante :



IFFRES
22, avenue Pottier
59 130 LAMBERSART

En application de l'article 200 du CGI, les sommes versées par des particuliers à des organismes d'intérêt général et qui correspondent à des dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable (au-delà l'excédent est reportable sur 5 ans). La réduction d'impôt pour les entreprises est égale à 60 % des versements effectués, plafonnés à 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise.